



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Le spectre de la révolution noire : l'impact de la révolution haïtienne dans le monde atlantique, 1790-1886 / Alejandro E. Gómez
éd. Presses universitaires de Rennes, 2013
cote : 59.357

Maître de conférences de civilisation coloniale hispano-américaine à l'Université de Lille 3, Alejandro E. Gomez est l'auteur d'une thèse soutenue à l'EHESS en décembre 2010 sous le titre : Le syndrome de Saint-Domingue. Cette thèse, dont le présent ouvrage est une édition condensée, a été couronnée par le prix de l'Institut des Amériques et par le prix d'Histoire de l'esclavage.

À partir de juin 1791, la colonie française de Saint Domingue, considérée comme le joyau des possessions coloniales du royaume, fut le théâtre d'une formidable insurrection servile. Près de 500.000 esclaves vivaient dans la colonie sur 7800 plantations, à côté de 80.000 blancs et mulâtres. La décision de la Constituante d'accorder les droits civiques aux affranchis et aux gens de couleur libres (mars 1790) fut le détonateur de ce mouvement insurrectionnel qui prit naissance dans la plaine du Cap Français, dans le nord de l'île. Le gouvernement révolutionnaire avait d'abord cherché à temporiser, en se refusant à proclamer l'abolition immédiate de l'esclavage qui eût pourtant été une conséquence logique de la déclaration des Droits de l'Homme : mais à Moreau de Saint Mery, défenseur du colonat, qui s'était exclamé à la fin de 1789 : « *Si vous voulez appliquer la Déclaration, eh bien, il n'y a plus de colonies!* » fit écho un an et demi plus tard la réplique attribuée (sans doute faussement) à Robespierre ou à Barnave : « *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* »

On en arriva ainsi à la loi du 16 pluviôse An II (4 février 1794) par laquelle la Convention décréta l'abolition de l'esclavage aux colonies. En fait cette mesure adoptée sous l'influence de Danton et non sous celle de Robespierre, devait beaucoup aux événements de Saint Domingue: face au climat de révolte généralisée à laquelle l'île était en proie, les deux représentants en mission Sonthonax et Polverel n'avaient eu d'autre issue que de proclamer l'abolition immédiate, ce qui ne fut que la consécration d'un état de fait. Mise en présence du fait accompli, la Convention ne pouvait rester en retrait par rapport à ses envoyés. Mais comme la plupart des îles françaises étaient déjà tombées aux mains des Anglais, une arrière pensée politique n'était pas absente des préoccupations du législateur et Danton l'avait exposée au cours du débat en s'écriant : « *Nous travaillons pour les générations futures: lançons la liberté dans les colonies ! C'est aujourd'hui que l'Anglais est mort!* »





Académie des sciences d'outre-mer

La révolte devint bientôt une révolution quand elle se fut donné un chef en la personne de Toussaint Louverture. Ce dernier, au départ espèce de Spartacus noir à la tête d'un parti d'esclaves insurgés, allait s'imposer comme le fondateur d'une jeune nation qui devint en 1804 le second Etat indépendant du continent américain.

On sait que par la loi du 20 Floréal An X (10 mai 1802) Bonaparte rétablit l'esclavage aux colonies. Le Premier consul eut en fait la main forcée par le parti créole gravitant autour de Joséphine et plus encore par le Sénat qui, en tant que gardien de la constitution, estima qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul régime pour les colonies : ce fut l'esclavage, alors que Bonaparte en bon disciple de l'Abbé Raynal et des Idéologues, se serait contenté du travail libre obligatoire. En voulant restaurer l'esclavage à Saint Domingue, et en y envoyant l'expédition du général Leclerc, Bonaparte rendit inévitable la sécession de cette très belle colonie dont la perte lui incombe sans partage. La capture de Toussaint en guet apens après la bataille de la Crête à Pierrot, son transfert en Métropole au mépris de la parole donnée, sa détention et sa mort au fort de Joux, firent de lui un héros national et le hissèrent sur le piédestal d'où sa gloire allait jeter tous ses rayons...

Les événements de Saint Domingue avaient suscité d'emblée une vive émotion dans les colonies de la Caraïbe, surtout dans les possessions espagnoles les plus proches. Les propriétaires d'esclaves vivaient désormais dans la hantise de la contagion révolutionnaire et comprenaient que l'institution servile risquait de se trouver, à terme, menacée. Gomez en analyse les retombées avec une grande perspicacité. Son ouvrage est articulé en trois parties dont la première intitulée : « Inventaire d'atrocités » est une relation (ou plutôt un recueil de récits) des violences subies par les Blancs de Saint Domingue au cours de la révolution noire. Une seconde partie : « Formation d'une angoisse conjoncturelle » traite de l'état d'esprit des Blancs de la Grande Caraïbe et de leurs inquiétudes devant l'éruption révolutionnaire de Saint Domingue. Enfin la troisième partie : « Au-delà de la peur haïtienne » nous apprend que dans toute l'Amérique esclavagiste, de la Virginie au Brésil, prévalait un sentiment de peur devant le *mauvais exemple* que constituait l'existence d'une république indépendante gouvernée par d'anciens esclaves noirs ou mulâtres exemple qui risquait d'être suivi par les populations serviles de leurs colonies respectives.

Les colonies de Santo Domingo et de Cuba furent naturellement les plus impliquées, puisque du fait de leur proximité, elles avaient accueilli un bon nombre de réfugiés blancs d'Hispaniola qui propageaient le récit souvent exagéré des massacres et des horreurs survenus dans leur île. Mais des colonies beaucoup plus éloignées perçurent l'onde de choc de la révolution à Saint-Domingue. Tel fut le cas du Venezuela, où de nombreux réfugiés espagnols de Santo Domingo avaient trouvé refuge à partir de 1791, (p. 56) et où nous apprenons qu'ils étaient accueillis sans bienveillance ni solidarité par les populations hispaniques locales. Il en fut de même à la Jamaïque où des familles en provenance de Jacmel et du sud de Saint-Domingue étaient arrivées également à la fin de 1791. Ces nouveaux arrivants étaient plus de 3000 en 1793 et l'administration anglaise, traditionnellement peu francophile, les recevait sans plaisir. Tel fut aussi le cas de l'île néerlandaise de Curaçao où parvenaient les échos de la révolution dans les provinces bataves: une révolte de 2000 esclaves, inspirée par les nouvelles reçues de Saint Domingue, éclata à Willemstad en août 1795 : les agents français furent expulsés et l'île refusant la domination de la République Batave, préféra se rendre aux Anglais (pp. 169-174). Telle fut aussi l'attitude des grands blancs de la Guadeloupe, mais on sait que les Anglais furent



Académie des sciences d'outre-mer

délogés de cette île par l'étonnante figure de Victor Hugues, émissaire de la Convention qui massacra de nombreux planteurs au Morne-Savon.

Mais la malveillance à l'égard des réfugiés de Saint-Domingue reste l'exception et dans l'ensemble, on put observer une *solidarité blanche* ou solidarité entre colons, que l'auteur nous décrit p. 79. L'administration espagnole de Cuba versa des pensions et des secours et un peu partout des contributions volontaires permirent de rassembler des fonds importants et de venir en aide aux réfugiés qui n'étaient peut-être pas venus totalement désargentés.

Le lecteur trouvera une iconographie pittoresque et d'intéressantes anecdotes telles que l'évocation de cet aristocrate écossais, Alexander Lindsay, comte de Balcarres, gouverneur de la Jamaïque, qui en 1895 sut venir à bout, par une paix négociée, d'une importante sédition de marrons dont certains furent envoyés en Nouvelle Ecosse (p. 83-88). L'indépendance d'Haïti n'avait été qu'un signe avant-coureur d'une évolution irréversible. L'auteur parle à bon droit de traumatisme culturel alimentant les débats sur la traite, bientôt abolie et sur l'esclavage. Les observateurs les plus avisés savaient que ce dernier était une institution en sursis, menacée tant par l'agitation des populations serviles que par l'action des abolitionnistes métropolitains. Quelques décennies plus tard Lamartine pourra écrire: « L'univers de l'esclavage s'écroule peu à peu ». Nous ignorons pourquoi l'année 1886 a été retenue comme point d'aboutissement de cette étude. L'année 1888, qui vit la promulgation par l'infante du Brésil de *la Loi d'or* qui mit fin à l'esclavage dans le dernier État américain où il subsistait encore, eut été tout aussi bien choisie.

Jean Martin